

••• Angers



Une ville pionnière



@Ville d'Angers - Thierry Bonnet.

L'école Victor-Hugo d'Angers a adopté de nouveaux rythmes scolaires, comme les 71 autres écoles de la ville.

Cette commune du Maine-et-Loire de plus de 150 000 habitants fait figure d'exception. En juin 2008, le décret Xavier Darcos imposant la suppression de l'école le samedi matin met le feu aux poudres.

Indigné que « des contingences d'adultes économiques, politiques, organisationnelles s'imposent sans que soient pris en compte les besoins des enfants », l'adjoint au maire d'Angers et actuel député PS Luc Belot lance dès lors une vaste concertation à l'échelle de la ville sur les rythmes scolaires. Fruit de ces réflexions, une expérimentation voit ainsi le jour dès la rentrée 2010 avec l'appui de chronobiologistes. L'école de l'Isoret d'Angers réintroduit le mercredi matin et allège les autres journées de classe qui se terminent désormais à 15h30. Le résultat ? « On s'est rendu compte que la concentration des apprentissages fondamentaux sur cinq matinées était très bénéfique. Les enseignants témoignaient qu'avec des journées moins longues, les enfants prenaient plus de plaisir en classe, certains reprenant confiance en eux et en l'école. Autre indicateur significatif: on a pu constater que le nombre d'accidents dans la cour de récré avait été divisé par deux, les enfants étant moins excités et moins fatigués », commente Luc Belot.

Deux plages horaires par semaine

Riche de cette expérimentation positive, la ville d'Angers, dès lors, s'est organisée pour appliquer la réforme de la semaine de 4,5 jours dès cette rentrée 2013. Appliquer un nouveau rythme à 9500 élèves et

72 écoles n'a cependant pas été une mince affaire. Concernant les TAP, la ville a opté pour deux grandes plages horaires de 15h à 16h45, deux après-midis par semaine, consacrées à des activités diverses sportives et culturelles. La moitié des écoles de la ville en bénéficie les lundi et jeudi, l'autre moitié le mardi et vendredi. Si ce n'est l'instauration de cours le mercredi matin, les horaires d'entrée et de sortie des écoles sont restés les mêmes.

Un choix organisationnel guidé, selon Luc Belot, par « un souci de qualité ». « Trois quarts d'heures d'activité eussent été trop courts, notamment pour pouvoir emmener les enfants vers des structures sportives et des parcs d'activité. Cette organisation a permis aussi de recruter suffisamment d'animateurs professionnels en leur laissant du temps pour mener des activités de qualité ». En parallèle, un travail est mené avec les inspecteurs d'académie et les enseignants pour que des activités moins sollicitantes cognitivement aient lieu après 15h, les deux jours où les enfants ne bénéficient pas des TAP.

Une ouverture culturelle pour tous les enfants

Deux mois après l'instauration de cette nouvelle organisation, le bilan semble prématuré, mais jugé globalement très positif. La mairie d'Angers met notamment en avant l'ouverture culturelle offerte aux enfants. « Seuls 20 % des enfants pratiquaient auparavant une activité hors école. Or, le taux de fréquentation des TAP, que nous avons voulu gratuites, est de 95%, ce qui permet désormais aux enfants de découvrir des activités telles que la voile, le violon, le cheval, l'aviron, le chinois, la robotique... ».

La mairie reconnaît, en parallèle, avoir rencontré des difficultés sur le recrutement, certains animateurs ayant démissionné. « On voit aussi que les parents ont encore besoin d'informations » indique Luc Belot, précisant que la mairie va, dès lors, distribuer un emploi du temps plus précis de l'enfant, avec les activités suivies chaque jour et le contact du responsable d'unité nommé dans chaque école. Cependant, pour le député, « il est normal que tout changement perturbe et demande des ajustements. Je reste persuadé qu'en prenant en compte les meilleurs temps de classe possibles pour l'enfant, on ne favorisera pas seulement son bien-être mais plus globalement les possibilités de réussite éducative de tous les enfants ».